

ASSOCIATION IMPACT CENTRE CHRETIEN (ICC)
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

ASSOCIATION IMPACT CENTRE CHRETIEN (ICC)

Association Loi 1905

N°W941003523 déclarée à la préfecture du Val-de-Marne

23 Rue des Vieilles Vignes

77183 Croissy Beaubourg

Siret : 483 429 692 00021

APE : 9491 Z

Aux Adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'ASSOCIATION IMPACT CENTRE CHRETIEN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents et sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de L'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 novembre 2025

Le Commissaire aux Comptes,

FRANCE AUDIT EXPERTISE
représentée par Monsieur José DAVID

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ASS IMPACT CENTRE CHRETIEN

ZA Haie Griselle 20 Rue des Sablons
94470 BOISSY-SAINT-LEGER

Tél. 01 58 42 74 90

Fax.

APE : 9491Z-

Siret : 48342969200021

TEAM R & ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris-Ile de France
Inscrite à la Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris

75002 PARIS

01 77 00 03 37

secretariat@teamr-associes.com

www.teamr-associes.com

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de Résultat	4
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	109 025	109 025		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	317 068	175 146	141 922	142 375
Autres immobilisations corporelles	9 520 910	5 269 718	4 251 192	4 508 556
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 404 490		1 404 490	1 404 490
TIAP & autres titres immobilisés	80		80	80
Prêts				
Autres immobilisations financières	622 077		622 077	465 608
ACTIF IMMOBILISE	11 973 650	5 553 889	6 419 761	6 521 109
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	92 314		92 314	92 314
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	41 922 701		41 922 701	42 782 130
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 066 741		1 066 741	1 066 741
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 106 741		4 106 741	3 096 062
Charges constatées d'avance	253 711		253 711	104 094
ACTIF CIRCULANT	47 442 208		47 442 208	47 141 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	59 415 858	5 553 889	53 861 969	53 662 450

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	49 605 203	49 433 830
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 779	171 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	49 608 982	49 605 203
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	11 453	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	11 453	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 091 161	3 913 779
Dettes fiscales et sociales	150 373	143 468
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	4 252 987	4 057 247
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	53 861 969	53 662 450

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	5 833	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	906	23 732
Cotisations		
Autres produits	14 965 804	12 659 330
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	14 972 544	12 683 063
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	12 703 402	10 064 862
Impôts, taxes et versements assimilés	3 526	8 393
Salaires et traitements	1 027 101	982 396
Charges sociales	257 411	215 679
Dotations aux amortissements sur immobilisations	979 738	870 658
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	212 189	620 375
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	15 183 368	12 762 363
RESULTAT D'EXPLOITATION	-210 824	-79 300
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN		
EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE		
DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE		
Produits financiers de participation		
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	206 165	201 328
Reprises sur provisions et transferts de charges	169 293	
Différences positives de change		-21
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	375 458	201 306
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		154
Différences négatives de change	1 506	1 239
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 506	1 393
RESULTAT FINANCIER	373 952	199 914

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
RESULTAT COURANT	163 128	120 613
Produits exceptionnels sur opération de gestion	222	
Produits exceptionnels sur opération en capital	10 000	52 000
Reprises provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 222	52 000
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	279	1 240
Charges exceptionnelles sur opération en capital	169 293	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	169 572	1 240
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-159 350	50 760
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	3 778	171 373

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : IMPACT CENTRE CHRETIEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 53 861 970 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 3 778 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 025			109 025
Immobilisations incorporelles	109 025			109 025
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	276 228	40 841		317 068
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 133 673	431 756		3 565 429
- Matériel de transport	719 359			719 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 149 307	51 313		1 200 620
- Emballages récupérables et divers	3 837 490	198 012		4 035 502
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 116 057	721 922		9 837 978
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 573 783		169 293	1 404 490
- Autres titres immobilisés	80			80
- Prêts et autres immobilisations financières	465 608	156 470		622 077
Immobilisations financières	2 039 471	156 470	169 293	2 026 647
ACTIF IMMOBILISE	11 264 553	878 392	169 293	11 973 650

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		721 922	156 470	878 392
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		721 922	156 470	878 392
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			169 293	169 293
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			169 293	169 293

Immobilisations corporelles

L'exercice est marqué par les variations suivantes sur les immobilisations corporelles :

INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE : +40 841 €

INSTALLATIONS GENERALES AMENAGEMENTS DIVERS : +431 756 €

MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER : +51 313 €

MATERIEL SONO VIDEO ET AUTRES : + 198 012 €

DONT MATERIEL VIDEO : 33 954 €

MATERIEL SONORISATION : 162 235 €

MATERIEL DIVERS : 1 823 €

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En date du 26 octobre 2021 l'association ICC a souscrit à l'augmentation de capital au profit de sa filiale la SCI CONFERENCIEL pour un montant de 1 398 550 € ramenant la valeur des titres SCI CONFERENCIEL à 1 403 500.

La SCI REHOBOTH étant radiée depuis 2018, les titres ainsi que la créance rattachée sont sortis du patrimoine de l'association au 31/12/2024. Les provisions pour dépréciation constatées ont fait l'objet d'une reprise.

Les cautions ont augmenté de 156 470 € du fait des nouvelles locations.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 025			109 025
Immobilisations incorporelles	109 025			109 025
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 853	41 292		175 146
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 807 672	350 581		2 158 252
- Matériel de transport	509 038	81 231		590 269
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	616 382	113 950		730 332
- Emballages récupérables et divers	1 398 181	392 683		1 790 864
Immobilisations corporelles	4 465 126	979 737		5 443 862
ACTIF IMMOBILISE	4 574 151	979 737		5 552 887

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 42 798 488 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	622 077		622 077
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	41 922 701	3 264 783	38 657 918
Charges constatées d'avance	253 711	253 711	
Total	42 798 488	3 518 493	39 279 995

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

• Détails du poste "Autres Créances" :

A plus d'un an:

- Compte courant associé SCI CONFERENCIEL : 37 724 225 euros
- Compte courant associé SCI ICC : 933 694 euros

A un an:

- Créances Subvention I3C : 3 167 731 euros
- Débiteurs Divers: 56 263 euros
- Blocage ATD: 16 342 euros
- Produits à recevoir : 23 798 euros

• Compte courant SCI CONFERENCIEL: 37 724 225 €

A l'origine la SCI CONFERENCIEL, détenue à 99% par l'Association ICC a bénéficié d'apports de trésorerie déterminés selon ses besoins, et en phase avec les différentes étapes du projet de construction d'un centre de conférence situé à Croissy-Beaubourg.

En date du 26 octobre 2021, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI CONFERENCIEL a décidé d'une augmentation de capital d'un montant de 2 000 000 €, afin de renforcer ses capitaux propres pour finaliser la construction du Centre de Conférences.

A la suite de cette augmentation de capital ICC détient 70% du capital de la SCI CONFERENCIEL, les 30% restant étant détenus par I3C.

L'association ICC a souscrit à l'augmentation de capital de la SCI CONFERENCIEL à hauteur de 1398 550 € par compensation avec le compte courant qu'elle détient sur cette société.

• Créance subvention IMPACT CENTRE CHRETIEN CULTUREL : 3 167 731 €

Les associations IMPACT CENTRE CHRETIEN et IMPACT CENTRE CHRETIEN CULTUREL sont toutes deux partenaires dans la

Notes sur le bilan

construction d'un ensemble immobilier destiné à servir de lieu de culte et d'organisation d'événements culturels divers. Ce projet porté juridiquement par la SCI CONFERENCIEL a fortement impacté la trésorerie de l'association IMPACT CENTRE CULTUREL. Dans ce cadre, la gouvernance de l'association IMPACT CENTRE CHRETIEN CULTUREL a acté au titre des exercices 2022 et 2023 le versement d'une subvention exceptionnelle à IMPACT CENTRE CHRETIEN. Le paiement de cette subvention peut se faire par transfert monétaire ou compensation de créances. En 2024, une partie de la subvention a été honorée sous forme de compensation de créances. Le solde au 31/12/2024 de 3.1 m€ sera progressivement honoré.

Produits à recevoir

	Montant
ORGANISMES - PROD. À RECEVOIR	9 592
PRODUITS À RECEVOIR	14 206
Total	23 798

Les intérêts créditeurs sur le compte SG sur livret encaissés en Janvier 2025 et comptant pour l'exercice 2024 ont été provisionnés en produits à recevoir
(14 205.93 €)

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	49 433 830	171 373			49 605 203
Excédent ou déficit de l'exercice	171 373	-171 373	3 779		3 779
Situation nette	49 605 203		3 779		49 608 982
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	49 605 203		3 779		49 608 982

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 252 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 453	11 453		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 091 161	4 091 161		
Dettes fiscales et sociales	150 373	150 373		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	4 252 987	4 252 987		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARV	171 491
DETTES PROV. CONGES PAYES	91 765
CHARGES SUR CONGES A PAYER	18 207
Total	281 463

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	253 711		
Total	253 711		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 37 428 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		3 778
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		3 778

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 27 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	20	6	26	26
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	21	6	27	27

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	227 899	208 651
Dons en nature		
Total	227 899	208 651
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	227 899	208 651
Total	227 899	208 651

Donations

Autres informations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. 	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Sous total							
Sous total							
TOTAL							

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2024	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2023	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	14 954 356	14 954 356	12 656 401	12 656 401
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	228 520		279 968	
3 - Subventions et autres concours publics	5 833			
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	169 293			
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
Total	15 358 002	14 954 356	12 936 369	12 656 401
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	206 600	206 600	610 255	610 255
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	15 147 845	15 147 845	12 154 741	12 154 740
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
Total	15 354 445	15 354 445	12 764 996	12 764 995
Excédent ou Déficit	3 557	-400 089	171 373	-108 594

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2024 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2023 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature	227 899	227 899	208 651	208 651
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	227 899	227 899	208 651	208 651
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	227 899		208 651	
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	227 899		208 651	

Autres informations

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

ETAT DU CONTRIBUTEUR	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
DONS ETRANG	31/12/2024	Personne physique	Contribution financière	Direct	Virt bancaire	194 984
	31/12/2024	Personne physique	Contribution financière	Direct	Carte bancaire	92 442
						287 426